

ENTRETIEN de Jean-Luc Racine.
Inde « Rahul Gandhi ne laissera pas
le pouvoir le réduire au silence »

N#2023-04

4 Avril 2023

A propos d'Asia Centre :

Fondé en 2005, Asia Centre est un institut de recherche indépendant qui conduit des débats et publications sur les relations internationales, stratégiques et économiques, ainsi que sur les transformations politiques et sociales en cours dans toutes les régions d'Asie-Pacifique. Au carrefour de la recherche universitaire et des prises de décision publiques et privées, les chercheurs d'Asia Centre identifient les enjeux régionaux significatifs et les analysent dans leurs dimensions locale et globale. Ses programmes sont ainsi élaborés en liaison avec un vaste réseau de partenaires, entreprises et grands centres spécialisés européens, américains et asiatiques. Il mène avec ceux-ci des opérations conjointes, pour une meilleure confrontation des idées et des enjeux. Les conclusions de ces rencontres, comme les résultats des travaux menés à partir des sources originales par nos chercheurs, sont largement diffusés via les publications du Centre comme par des revues, ouvrages et médias internationaux.

A propos de Jean-Luc Racine :

Jean-Luc RACINE est directeur de recherche émérite au CNRS (Centre d'études de l'Inde et de l'Asie du Sud, EHESS) et chercheur senior à Asia Centre. A la Fondation Maison des Sciences de l'Homme, il a dirigé pendant dix ans le programme franco-indien de coopération en sciences sociales, avant d'être responsable du programme international d'études avancées, en partenariat avec l'université Columbia.

Ses recherches actuelles portent sur trois thématiques : i)- les dynamiques internes de l'Inde contemporaine, ii)- les stratégies par lesquelles l'Inde redéfinit sa position en Asie et sur l'échiquier global, iii)- la géopolitique de l'Asie du Sud, en particulier les relations indo-pakistanaïses, la politique régionale du Pakistan et l'évolution de l'Afghanistan, y compris dans leurs dimensions chinoises.

Il intervient régulièrement dans les institutions dédiées aux relations internationales et aux questions sécuritaires, ainsi que dans les médias francophones et anglophones sur les questions liées à l'Asie du Sud.

Il a écrit ou dirigé plus d'une douzaine d'ouvrages consacrés à l'Inde et à l'Asie du Sud. Son dernier volume édité est un numéro de la revue Hérodote, Géopolitique de l'Inde (n°173-2019). Il a aussi dirigé l'Annuaire Asie de La Documentation française en 2013, 2014, 2015 et 2016.

Il est membre des comités de rédaction de Politique étrangère et d'Asia Trends, et membre des conseils scientifiques de Questions Internationales et de Samaj (South Asia Multidisciplinary Academic Journal).

Inde « Rahul Gandhi ne laissera pas le pouvoir le réduire au silence »

Entretien de Jean-Luc Racine par Tirthankar Chanda

4 Avril 2023

Victime de vendetta politique, l'opposant indien Rahul Gandhi a été évincé du Parlement, dans la foulée de sa condamnation par un tribunal du Gujarat pour diffamation envers le Premier ministre Narendra Modi. Alors que ses avocats viennent d'interjeter l'appel pour faire annuler la condamnation, une seconde plainte pour diffamation visant le parlementaire s'est ouverte dans un autre État. Entretien avec l'indianiste Jean-Luc Racine sur les visées réelles de cet acharnement judiciaire.

RFI : Le 24 mars dernier, dès le lendemain de sa condamnation à deux ans d'emprisonnement, l'opposant indien Rahul Gandhi a été démis de son mandat de député. Ses avocats ont fait appel contre la condamnation prononcée par un tribunal de l'État du Gujarat. Comment cette affaire peut-elle évoluer ?

Jean-Luc Racine : On ne peut évidemment pas présumer de ce que pourrait être la décision de la cour d'appel, confirmant ou infirmant la décision de la première instance. Cette incertitude met encore plus en lumière la rapidité avec laquelle le secrétariat de la Chambre basse du Parlement indien a disqualifié le député, dès le lendemain de sa condamnation survenue le 23 mars, sans lui laisser le temps de faire appel comme la justice le prévoit. Il ira en prison si son appel est rejeté. En revanche, je ne sais pas si Rahul Gandhi retrouvera son mandat s'il est blanchi ou s'il lui faudra repasser par la case élection pour réintégrer le Parlement. On notera toutefois que la sentence de deux ans de prison qui lui a été infligée correspond à la durée à partir de laquelle un député peut être démis de son mandat. Évidemment, ce n'est pas un hasard si le tribunal l'a condamné à deux ans de prison.

Dans la presse indienne, du moins dans les médias encore favorables à l'opposition, on s'étonne de la disqualification de Rahul Gandhi en tant que député avant même qu'il ait pu faire appel de la décision de la cour. S'agit-il d'un abus de pouvoir ?

Effectivement, il n'y a pas énormément d'exemples de cas de diffamation qui aient conduit à ce genre de sanction. On s'étonne aussi d'apprendre que le chef de la Chambre basse de l'Assemblée nationale, la « Lok Sabha », ait pris seul la décision de disqualifier le député, alors que, selon certains constitutionnalistes, la procédure normale pour expulser un député du Parlement exige que la présidente de la République en soit préalablement informée et qu'elle ait donné son avis sur le dossier. Ces débats entre constitutionnalistes n'ont rien d'étonnant, d'autant qu'il s'agit évidemment d'un jugement essentiellement politique. Il convient de rappeler pourquoi Rahul Gandhi a été condamné. Il l'a été pour des propos tenus lors de la campagne électorale de 2019. « Pourquoi tous les voleurs ont Modi comme nom de famille », a-t-il lancé en faisant référence à deux cas particuliers – un homme d'affaires en fuite et un dirigeant du cricket –, qui défrayaient à l'époque la chronique judiciaire. Ces propos ayant été jugés diffamatoires, l'affaire a été portée devant les tribunaux par un élu du Gujarat s'appelant lui aussi « Modi », mais qui n'avait pas été nommément cité par Rahul Gandhi en 2019. Le plaignant a déclaré que les propos de Rahul Gandhi diffament toute la communauté des castes les moins

développées (les « Other Backward Castes » ou les OBC) à laquelle appartiennent les Modi, dont le plaignant lui-même, mais aussi le Premier ministre indien Narendra Modi. On a ainsi tous les ingrédients d'une affaire politique, d'autant que Rahul Gandhi vient d'être convoqué par un tribunal au Bihar où une nouvelle plainte a été déposée contre lui pour les mêmes propos, par un autre élu nommé Modi.

Quelles peuvent être les conséquences de ces affaires sur la carrière politique personnelle de Rahul Gandhi ?

Ces conséquences dépendront largement de la décision de la cour d'appel. Si la condamnation est confirmée en seconde instance, il ira en prison. On peut toutefois affirmer d'ores et déjà, en s'appuyant sur les propos particulièrement combatifs tenus par l'intéressé depuis le début de l'affaire, que la vigoureuse campagne que l'opposant mène contre le gouvernement de Narendra Modi ne sera aucunement amoindrie par le fait qu'il soit ou ne soit pas au Parlement. Il a déclaré qu'il n'avait pas peur d'aller en prison et que, où qu'il soit, il continuera à plaider pour une Inde plus démocratique et pour obtenir des réponses aux questions que les Indiens se posent sur des affaires du magnat indien Gautam Adani, soupçonné d'avoir remporté injustement des contrats et accusé par un groupe d'investissement américain de fraude comptable. Il est clair qu'à moins qu'il ne soit vraiment emprisonné, et encore, Gandhi ne laissera pas le pouvoir le réduire au silence.

Il ne se taira peut-être pas, mais il ne pourra pas se présenter techniquement aux législatives de 2024. Est-ce que c'est cela le calcul du gouvernement en le faisant condamner par les tribunaux ?

On peut formuler deux hypothèses. La première, la plus évidente, consiste à expliquer la condamnation par le besoin qu'a le gouvernement Modi de contrer la crédibilité renouvelée du parti du Congrès, au moins auprès d'une partie de l'opinion publique. Ce rebond est le résultat de la « marche de l'unité », la « Bharat Jodo Yatra », qu'a menée personnellement Rahul Gandhi à travers tout le pays, entre septembre 2022 et janvier 2023. Cette marche qui l'a conduit de Kanyakumari, à l'extrême sud de l'Inde, jusqu'au Cachemire dans l'extrême nord du pays, a attiré des foules partout. Elle a été perçue comme un succès personnel pour le chef de file de l'opposition et pour son parti, le Congrès national indien. Le Congrès qui a été le parti historique de la lutte contre la colonisation britannique, puis le parti dominant de la vie politique indienne pendant des décennies après l'indépendance, connaît un déclin prononcé depuis l'arrivée au pouvoir en 2014 du Bharatiya Janata Party (le BJP, « Parti du peuple de Bharat », le nom sanscrit de l'Inde) sous l'égide de son leader Narendra Modi. Au Parlement aujourd'hui, le Congrès plafonne à 52 sièges, alors que le BJP caracole en tête avec plus de 300 sièges sur un total de 543 élus. Considéré comme responsable du déclin de son parti dont il était devenu le président, Rahul Gandhi a choisi de passer la main après les élections de 2019, tout en restant l'incarnation du parti en quelque sorte. Le succès de la « marche pour l'unité », dont l'objectif était de dénoncer l'idéologie partisane du gouvernement, accusé d'exacerber la division du pays entre sa majorité hindoue et ses minorités religieuses, a permis de rehausser l'image du Congrès.

La stature de Rahul Gandhi a aussi changé...

En effet. Longtemps on a reproché à ce fils, petit-fils et arrière-petit-fils de Premiers ministres, de ne pas prendre assez au sérieux sa tâche politique. Bref, il était accusé de faire de la politique

en dilettante. Après le succès de sa marche, son image s'est améliorée. D'autant qu'il a multiplié les critiques frontales du gouvernement au Parlement et en dehors du Parlement. Récemment encore, invité à prendre la parole à l'université de Cambridge, son alma mater, il a prononcé un discours très critique des politiques du gouvernement Modi, dénonçant ses attaques répétées contre les structures fondamentales de la démocratie indienne, pour reprendre l'esprit de ses propos. Le BJP a crié au scandale. Il l'a accusé de s'attaquer à l'Inde, de discréditer son pays à l'étranger, qui plus est en Angleterre, l'ancienne puissance coloniale. Dernier épisode en date : les travaux du Parlement indien ont été quasiment bloqués pendant plusieurs jours, quand le président de la Chambre basse a systématiquement rejeté la demande de l'opposition menée par Rahul Gandhi qu'une commission parlementaire puisse être créée pour enquêter sur les liens entre Narendra Modi et l'industriel Gautam Adani. Rahul Gandhi paie aujourd'hui le prix de sa liberté de parole. On peut toutefois s'interroger sur l'efficacité de cette stratégie, surtout dans un pays comme l'Inde où tous les grands leaders, du Mahatma Gandhi à Jawaharlal Nehru, sont passés par la case prison. Dans ces conditions, ce n'est pas du tout sûr qu'un éventuel emprisonnement de Rahul Gandhi ait un effet négatif sur son image auprès de la population. Et le gouvernement le sait.

Vous avez évoqué deux hypothèses. Quelle serait alors la deuxième ?

Selon certains analystes indiens, le parti au pouvoir ne serait pas mécontent de voir sa campagne pour les législatives de 2024 se cristalliser autour d'un conflit de personnes, opposant en l'occurrence Narendra Modi à Rahul Gandhi, plutôt qu'autour de deux programmes et d'un bilan des deux mandats du gouvernement. Les attaques répétées du BJP contre la figure emblématique du Congrès l'érigent en chef de file de l'opposition, tout en cherchant à le neutraliser en dénonçant ce que le gouvernement appelle l'arrogance de la dynastie des Gandhi, et l'anti-patriotisme présumé de Rahul, des accusations qui peuvent trouver écho dans la partie de l'électorat sensible au discours nationaliste hindou et à l'image d'homme fort, issu du peuple, que cultive Narendra Modi. Cette stratégie n'en reste pas moins risquée pour le parti au pouvoir qui craint de voir les partis d'opposition se mobiliser autour de la personne de Rahul Gandhi s'il venait à être emprisonné, devenant ainsi le symbole du musèlement des détracteurs et des critiques par un pouvoir autoritaire.

Justement, est-ce que l'éviction de Rahul Gandhi a entraîné les partis de l'opposition à se mobiliser autour de Rahul Gandhi ?

Après l'annonce de l'exclusion de Rahul Gandhi du Parlement, il y a eu en effet des réactions favorables au Congrès parmi les caciques de l'opposition accusant le gouvernement de vouloir instrumentaliser la justice. Dans leurs prises de parole, certains opposants ont qualifié la décision du tribunal qui condamne le député du Congrès à deux ans d'emprisonnement comme étant une décision « anticonstitutionnelle » ou en tout cas sortant du cadre normal des réponses qu'on peut faire à des propos jugés diffamatoires tenus dans le feu d'une campagne électorale. Mais en même temps on est loin d'avoir une unanimité des opposants sur la marche à suivre. Le gouvernement du Tamil Nadu, dans le sud, a renouvelé son appui au parti du Congrès, comme l'a fait le chef du gouvernement du Bihar, dans le nord, tandis que le Parti de l'homme ordinaire, l'« Aam Admi Party » qui dirige les États de New Delhi et du Punjab, a protesté contre la mise à l'écart de Rahul Gandhi du Parlement, mais n'ira pas forcément jusqu'à accepter une alliance de toute l'opposition qui se placerait sous la tutelle du Congrès. Sur une autre ligne, Mamata

Banerjee, la puissante cheffe du gouvernement du Bengale, tenait depuis des semaines un discours « ni BJP, ni Congrès » en tentant d'obtenir l'appui de certains leaders régionaux. De façon intéressante, on a toutefois vu les élus de son parti, lors de la reprise des travaux du Parlement le 31 mars, se joindre clairement aux mouvements de protestation accusant le gouvernement Modi de « détruire la démocratie et de subvertir les institutions ». On peut penser que le gouvernement Modi a mené son analyse à cet égard pour évaluer les risques de cristalliser l'opposition contre lui. Son pari, c'est que quoi qu'il arrive à Rahul Gandhi, les principaux partis d'opposition ne souhaitent pas que le Congrès se retrouve en position de leader au sein d'une éventuelle coalition des opposants à Narendra Modi.

Faut-il s'attendre à une réaction occidentale forte à ce nouveau coup asséné à la démocratie indienne ?

L'Inde est en pleine préparation du sommet des pays du G20 qui doit se tenir en septembre. Si New Delhi craignait une réaction occidentale forte, elle n'aurait pas pris la décision de faire condamner à l'emprisonnement une figure de proue de l'opposition. Le pouvoir indien considère qu'il a des marges de manœuvre et d'ailleurs la participation de l'Inde au sommet des démocraties initié par Joe Biden, qui s'est tenu la semaine dernière, le conforte dans son calcul. L'invitation lancée par Emmanuel Macron à Narendra Modi pour la célébration du 14 juillet 2023, année marquant le vingt-cinquième anniversaire du partenariat stratégique franco-indien, va dans le même sens, sans qu'on connaisse encore la réponse de New Delhi à l'invitation, le calendrier diplomatique du Premier ministre indien étant particulièrement chargé. Certes, un certain nombre d'instances américaines, proches des milieux parlementaires ou indépendantes ont déclaré suivre de près l'évolution de la démocratie indienne, mais dans les discours officiels américains comme chez les alliés, la *realpolitik* et la géopolitique de l'Indo-Pacifique vis-à-vis de la Chine oblige, l'Inde demeure « la plus grande démocratie du monde ». C'est ce qu'a répété le nouveau Premier ministre australien qui était dans la capitale indienne en mars. Le gouvernement Modi sait toutefois que des responsables américains s'interrogent sur l'évolution démocratique de l'Inde, mais les enjeux de la politique étrangère et les grandes questions sur l'ordre et le désordre mondial font que New Delhi se sent tout à fait conforté, certes pas dans sa ligne oppressive qu'il a adoptée sur Rahul Gandhi, mais sur la place qu'il peut occuper dans la stratégie américaine, voire sur l'échiquier mondial.

Media : RFI

Date : mardi 4 avril 2023

Auteur : Tirthankar Chanda